

Service Pénitentiaire

X59
5927Prison de RuhengeriNom : O D E R IOrigine : KamaChefferie : MunyakasiraTerritoire : KinduProfession : MécanicienNº du R.E. : 5927

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 5/11/52Condamné le : 5/11/52 à { 1 mois de s.p.p.
100 frs Am ou 10 frs de s.p.s
21 frs F. ou 3 frs de c.p.c}

1/4 de peine :

Sorti le : 5/12/52 ou 15/12/52 ou 18/12/52

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,

S. J. Jau

S.M./

N° du Rôle. 159/Neu

REQUISITION
AFIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL DE POLICE DE RUHENERI . . .

Le Juge du Tribunal de Police de Ruheneri

En vertu de l'art.142 et suivant du Décret du 11 juillet 1923,
Requiert Monsieur. NENEJANG Daniel A., Gardien de la Prison
de Ruheneri de maintenir en détention le nommé. QDERI Joseph .
fils de Langayika et de Bangomeza
originaire de Kama Chefferie de Munyakasi
Territoire de Kindu District de Kivu
Condamné par le Tribunal de Police de Ruheneri en date du 11/10/52
à . . . 1 mois jeurs de servitude pénale principale
à 10 jeurs de servitude subsidiaire, faute de payer l'amende
de 150 . . . frs dans le délai de . . . 1 mois jeurs
à 3 jours . . . de contrainte par corps à défaut de payer la somme
de 21 . . . frs, montant des frais du procès-verbal, dans le délai
de . . . 1 mois jeurs

A Ruheneri, le 11 . . . 1952

LE JUGE DE POLICE,



Arrêté le 5/10/52 . . .
N° R.E. 593